

États financiers

## **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS**

Exercice terminé le 31 décembre 2018



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Rapport des auditeurs indépendants	1
États financiers	
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation de la dette nette	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Annexe - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	24
Annexe - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	25
Annexe - Excédent accumulé	26
Annexe - Endettement total net à long terme	28
Autres renseignements	
Annexe - Exploitation générale - revenus	29
Annexe - Exploitation générale - charges	30
Annexe - Transport adapté	32



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

**Aux membres du conseil de la  
Société de transport de Lévis,**

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de transport de Lévis (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de transport de Lévis au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Observations - Informations financières établies à des fins fiscales*

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société de transport de Lévis inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 22 et 24 à 27 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## *Autre point*

Les états financiers de la Société de transport de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ont été audités par Lemieux Nolet et par le Vérificateur général de la Ville de Lévis qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 4 avril 2018.

## *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*<sup>1</sup>

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 28 mars 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis no A111747

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis (Québec)  
Le 28 mars 2019

---

CPA auditeur, CA permis no A102687



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Revenus			
Exploitation générale (annexe)	26 995 801 \$	25 057 155 \$	24 040 489 \$
Transport adapté (annexe)	3 365 031	4 133 736	3 133 360
Revenus d'investissement	16 521 000	1 450 047	3 187 004
	46 881 832	30 640 938	30 360 853
Charges			
Exploitation générale (annexe)	26 258 247	26 552 705	25 223 753
Transport adapté (annexe)	3 365 031	2 885 889	3 382 734
	29 623 278	29 438 594	28 606 487
Excédent de l'exercice	17 258 554	1 202 344	1 754 366
Excédent accumulé au début de l'exercice		43 185 118	41 430 752
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		44 387 462 \$	43 185 118 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État de la situation financière

31 décembre 2018

	2018	2017
<b>Actifs financiers</b>		
Débiteurs (note 4)	1 314 273 \$	1 523 469 \$
Subventions à recevoir (note 5)	23 387 996	25 360 441
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	-	737 116
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 6)	48 100	47 100
	<u>24 750 369</u>	<u>27 668 126</u>
<b>Passifs</b>		
Découvert bancaire	4 500	167 977
Emprunts temporaires (note 7)	6 467 379	5 977 822
Créditeurs et frais courus (note 8)	3 466 086	4 410 937
Revenus reportés (note 9)	153 990	106 675
Dette à long terme (note 10)	35 517 775	39 327 584
	<u>45 609 730</u>	<u>49 990 995</u>
Dette nette	(20 859 361)	(22 322 869)
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations (note 11)	64 689 220	64 983 782
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	237 956	228 287
Autres actifs non financiers (note 12)	319 647	295 918
	<u>65 246 823</u>	<u>65 507 987</u>
Excédent accumulé (note 13)	<u>44 387 462 \$</u>	<u>43 185 118 \$</u>

Obligations contractuelles (note 14)

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Excédent de l'exercice	17 258 554 \$	1 202 344 \$	1 754 366 \$
Variation des immobilisations			
Acquisition	(21 005 000)	(4 538 926)	(4 190 380)
Produit de cession	-	22 570	10 798
Amortissement des immobilisations	4 820 000	4 819 422	4 598 039
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	-	(8 504)	8 341
	(16 185 000)	294 562	426 798
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	(9 669)	(13 832)
Variation des autres actifs non financiers	-	(23 729)	(32 153)
	-	(33 398)	(45 985)
Variation de la dette nette	1 073 554	1 463 508	2 135 179
Dette nette au début de l'exercice		(22 322 869)	(24 458 048)
Dette nette à la fin de l'exercice		(20 859 361) \$	(22 322 869) \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	1 202 344 \$	1 754 366 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	4 819 422	4 598 039
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	(8 504)	8 341
	<u>6 013 262</u>	<u>6 360 746</u>
<b>Variation nette des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs et subventions à recevoir	2 181 641	(890 910)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations	737 116	(10 648)
Actif au titre des avantages sociaux futurs	(1 000)	28 500
Créditeurs et frais courus	(944 851)	1 046 404
Revenus reportés	47 315	9 794
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	(9 669)	(13 832)
Autres actifs non financiers	(23 729)	(32 153)
	<u>8 000 085</u>	<u>6 497 901</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition	(4 538 926)	(4 190 380)
Produit de cession	22 570	10 798
	<u>(4 516 356)</u>	<u>(4 179 582)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Émission de dettes à long terme	13 177 000	5 077 000
Remboursement de la dette à long terme	(16 980 000)	(9 206 000)
Variation nette des emprunts temporaires	489 557	1 557 956
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	(6 809)	107 748
	<u>(3 320 252)</u>	<u>(2 463 296)</u>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<u>163 477</u>	<u>(144 977)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	(167 977)	(23 000)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<u>(4 500) \$</u>	<u>(167 977) \$</u>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 1. Statut

La société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 24 et 25 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 22, 26 et 27.

### 2.2 Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel au coût des immobilisations.

### 2.3 Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### 2.4 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.4 Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisations appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 ans, 10 ans et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

---

### 2.5 Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

### 2.6 Avantages sociaux futurs

#### 2.6.1 Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la société est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6.2 Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Avantages sociaux futurs (suite)

#### 2.6.2 Régime de retraite à prestations déterminées (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2018, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

#### 2.7 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.8 Autres éléments

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Éléments incorporels

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les principales estimations comprennent les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Celles-ci ont une influence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

### 3. Modifications de méthodes comptables

À compter du présent exercice, la société a adopté la norme SP 3320, Actifs éventuels. La nouvelle norme comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels dont la réalisation est probable.

Puisque la société n'avait aucun actif éventuel probable à la date des états financiers, aucune information n'a été présentée aux états financiers. Cette nouvelle norme comptable a été appliquée de façon prospective.

À compter du présent exercice, la société a adopté la norme SP 3380, Droits contractuels. La nouvelle norme comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir.

Les informations requises sur les droits contractuels de la société en vertu de cette nouvelle norme comptable sont présentées à la note 15 et portent sur des ententes de transferts ainsi que sur une convention d'exploitation publicitaire. Cette nouvelle norme comptable a été appliquée de façon prospective.

À compter du présent exercice, la société a adopté la norme SP 2200, Information relative aux apparentés et la norme SP 3420, Opérations interentités. Ces nouvelles normes, qui définissent la notion d'apparentés, comprennent des exigences relatives aux informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés ainsi qu'à la comptabilisation des opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable. Ces nouvelles normes comptables sont appliquées de façon prospective.

Puisque la société n'avait aucune information relative aux apparentés à divulguer et aucune opération interentité au cours de l'exercice, aucune information n'a été présentée aux états financiers.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 4. Débiteurs

	2018	2017
Laissez-passer et autres	661 357 \$	738 439 \$
Organismes municipaux	119 007	243 394
Taxe sur les carburants	229 179	116 202
Taxes à la consommation	304 730	425 434
	<b>1 314 273 \$</b>	<b>1 523 469 \$</b>

## 5. Subventions à recevoir

	2018	2017
Gouvernement du Québec		
Fonds d'immatriculation	1 328 336 \$	361 600 \$
Transport adapté	68 146	245 146
Exploitation	262 619	195 248
Amélioration des services	828 229	1 144 972
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	18 324 982	20 541 678
Service de la dette	150 302	60 613
Achat d'autobus	396 642	398 522
Agrandissement du garage	-	422 065
Mesures prioritaires	135 480	-
Système d'aide à l'exploitation	134 043	134 043
Autres immobilisations	116 087	81 597
Gouvernement du Canada		
Achat d'autobus	1 297 275	1 248 144
Agrandissement du garage	140 596	526 813
Mesures prioritaires	169 351	-
Autres immobilisations	35 908	-
	<b>23 387 996 \$</b>	<b>25 360 441 \$</b>

Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière qui sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 1,35 % à 2,85 % et échéant de 2019 à 2023.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 6. Avantages sociaux futurs

	2018	2017
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Actif du régime à prestations déterminées capitalisé	48 100 \$	47 100 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	252 200	251 700
Régimes à cotisations déterminées	490 357	445 865
Régime de retraite des élus municipaux	9 507	6 275
	752 064 \$	703 840 \$

### Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2016, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen de cinq ans moins 0,70 % du salaire final moyen, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

### Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs

	2018	2017
Actif au début de l'exercice	47 100 \$	75 600 \$
Charge de l'exercice	(252 200)	(251 700)
Cotisations versées par l'employeur	253 200	223 200
Actif à la fin de l'exercice	48 100 \$	47 100 \$

### Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2018	2017
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	2 856 000 \$	2 354 100 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(2 914 600)	(2 406 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(58 600)	(52 700)
Pertes actuarielles non amorties	106 700	99 800
Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	48 100 \$	47 100 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

### Charge de l'exercice

	2018	2017
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	436 400 \$	396 400 \$
Cotisations salariales des employés	(195 200)	(158 500)
	241 200	237 900
Amortissement des pertes actuarielles	8 600	10 400
Charge de l'exercice excluant les intérêts	249 800	248 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	133 200	108 100
Rendement espéré des actifs	(130 800)	(104 700)
Charge d'intérêts nette	2 400	3 400
Charge de l'exercice	252 200 \$	251 700 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

### Informations complémentaires

	2018	2017
Rendement réel des actifs pour l'exercice	81 000 \$	117 300 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(130 800)	(104 700)
<b>Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs</b>	<b>(49 800) \$</b>	<b>12 600 \$</b>
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	34 300 \$	12 300 \$
Prestations versées au cours de l'exercice	27 500	15 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	2 641 500	2 373 100
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	11 ans	14 ans
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	5,10 %	5,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,10 %	5,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,15 %	3,15 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,15 %	2,15 %



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

### Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime complémentaire de retraite du Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,50 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,50 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeur, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % (avant juillet 2018 - 3 %) et l'employeur y contribue à un taux de 8 % (avant juillet 2018 - 6 %) du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeur, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

### Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administré par Retraite Québec qui ne comporte pas de comptes distincts, la société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par la société correspond aux contributions devant être versées par la société pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 7. Emprunts temporaires

La société dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 7 000 000 \$ pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel. Elle dispose également de onze marges de crédit autorisées au montant variant de 1 135 000 \$ à 6 800 000 \$ pour un total de 30 305 000 \$ pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel réduit de 0,25 %.

## 8. Crédoiteurs et frais courus

	2018	2017
Fournisseurs	1 466 943 \$	2 343 727 \$
Salaires et avantages sociaux	1 664 806	1 705 257
Dépôts et retenues de garantie	171 845	231 824
Intérêts courus	149 942	118 493
Taxes de vente	12 550	11 636
	<b>3 466 086 \$</b>	<b>4 410 937 \$</b>

## 9. Revenus reportés

	2018	2017
Subventions	70 211 \$	26 443 \$
Laissez-passer	83 779	80 232
	<b>153 990 \$</b>	<b>106 675 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 10. Dette à long terme

	2018	2017
Billets et obligations		
Échus	- \$	269 000 \$
3,20 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 juin 2023	2 443 000	15 404 000
2,25 %, remboursable par versements annuels, échéant le 17 juin 2019	3 277 000	3 767 000
2,40 %, remboursable par versements annuels, échéant le 15 octobre 2019	5 622 000	6 479 000
2,05 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 mars 2020	795 300	1 178 500
1,75 % à 2,10 %, remboursable par versements annuels, échéant le 11 février 2021	2 478 000	2 755 000
1,55 % à 1,90 %, remboursable par versements annuels, échéant le 12 mai 2021	1 463 000	1 776 000
1,50 % à 1,85 %, remboursable par versements annuels, échéant le 6 octobre 2021	2 175 000	2 825 000
1,35 % à 1,90 %, remboursable par versements annuels, échéant le 29 juin 2022	2 588 000	3 202 000
2,51 %, remboursable par versements annuels, échéant le 31 août 2022	1 709 200	1 875 000
2 % à 2,75 %, remboursable par versements annuels, échéant le 10 mai 2023	10 927 000	-
2,30 % à 2,85 %, remboursable par versements annuels, échéant le 6 septembre 2023	2 250 000	-
	<u>35 727 500</u>	<u>39 530 500</u>
Frais reportés liés à la dette à long terme	(209 725)	(202 916)
	<u>35 517 775 \$</u>	<u>39 327 584 \$</u>

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2018	2017
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	18 324 982 \$	20 541 678 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	17 402 518	18 988 822
	<u>35 727 500 \$</u>	<u>39 530 500 \$</u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont : 2019 - 6 109 000 \$; 2020 - 6 267 500 \$; 2021 - 6 015 700 \$; 2022 - 5 233 400 \$ et 2023 - 4 686 500 \$.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 11. Immobilisations

Catégories	31 décembre 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	7 934 700 \$	647 572 \$	7 287 128 \$
Bâtiments	21 552 513	6 622 115	14 930 398
Véhicules	53 479 015	20 068 984	33 410 031
Ameublement et équipement de bureau	1 326 966	1 003 603	323 363
Machinerie, outillage et équipement	9 580 788	3 780 898	5 799 890
Terrains	2 501 952	-	2 501 952
	96 375 934	32 123 172	64 252 762
Immobilisations en cours	436 458	-	436 458
	96 812 392 \$	32 123 172 \$	64 689 220 \$

Catégories	31 décembre 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	7 833 466 \$	451 735 \$	7 381 731 \$
Bâtiments	20 015 241	6 121 733	13 893 508
Véhicules	50 648 179	16 970 579	33 677 600
Ameublement et équipement de bureau	1 271 846	896 247	375 599
Machinerie, outillage et équipement	9 016 727	2 958 817	6 057 910
Terrains	2 493 723	-	2 493 723
	91 279 182	27 399 111	63 880 071
Immobilisations en cours	1 103 711	-	1 103 711
	92 382 893 \$	27 399 111 \$	64 983 782 \$

## 12. Autres actifs non financiers

	2018	2017
Frais payés d'avance	319 647 \$	295 918 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

## 13. Excédent accumulé (annexe)

	2018	2017
Déficit de fonctionnement non affecté		
Exploitation générale	(740 238) \$	(1 205 337) \$
Transport adapté	29 416	(1 218 431)
	(710 822)	(2 423 768)
Fonds réservés		
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	-	13 520
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)		
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Frais d'émission de la dette à long terme	(114 830)	(201 847)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	90 548	145 486
	(24 282)	(56 361)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	140 388	178 598
Investissements à financer	(2 419 354)	(723 678)
	(2 278 966)	(545 080)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	47 401 532	46 196 807
	44 387 462 \$	43 185 118 \$

## 14. Obligations contractuelles

La société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 11 438 100 \$ et se répartissent comme suit : 2019 - 2 775 155 \$; 2020 - 2 830 658 \$; 2021 - 2 887 271 \$ et 2022 - 2 945 016 \$.

De plus, la société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2023. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 6 776 045 \$ et se répartissent comme suit : 2019 - 1 302 074 \$; 2020 - 1 328 115 \$; 2021 - 1 354 678 \$; 2022 - 1 381 771 \$ et 2023 - 1 409 407 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2019 à 2023 totalisent 476 104 \$ et se répartissent comme suit : 2019 - 184 092 \$; 2020 - 111 968 \$; 2021 - 81 642 \$; 2022 - 82 902 \$ et 2023 - 15 500 \$.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

---

## 15. Droits contractuels

Dans le cadre du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC), la Société et le gouvernement du Québec ont signé des protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements du Canada et du Québec s'engagent à verser des sommes totalisant 9 110 446 \$ pour divers projets d'investissement admissibles à une subvention de 90 %. Les projets d'investissement doivent être complétés pour le 31 mars 2020. Au 31 décembre 2018, des revenus de transfert pour un montant total de 2 333 227 \$ ont été comptabilisés aux états financiers.

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

## 16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
<b>Revenus</b>			
Exploitation générale (annexe)	26 995 801 \$	25 057 155 \$	24 040 489 \$
Transport adapté (annexe)	3 365 031	4 133 736	3 133 360
	<u>30 360 832</u>	<u>29 190 891</u>	<u>27 173 849</u>
<b>Charges</b>			
Exploitation générale (annexe)	26 258 247	26 552 705	25 223 753
Transport adapté (annexe)	3 365 031	2 885 889	3 382 734
	<u>29 623 278</u>	<u>29 438 594</u>	<u>28 606 487</u>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>737 554</b>	<b>(247 703)</b>	<b>(1 432 638)</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	4 820 000	4 819 422	4 598 039
Produit de cession	-	22 570	10 798
Perte (gain) sur cession	-	(8 504)	8 341
	<u>4 820 000</u>	<u>4 833 488</u>	<u>4 617 178</u>
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	68 730	27 492	-
Remboursement de la dette à long terme	(2 880 818)	(2 916 305)	(3 000 770)
	<u>(2 812 088)</u>	<u>(2 888 813)</u>	<u>(3 000 770)</u>
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(37 115)	(52 485)	(13 178)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	(2 742 435)	-	-
<b>Fonds réservés</b>			
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	13 441	13 520	24 273
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Financement des activités de fonctionnement	20 643	54 939	123 802
	<u>(2 745 466)</u>	<u>15 974</u>	<u>134 897</u>
	<u>(737 554)</u>	<u>1 960 649</u>	<u>1 751 305</u>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>1 712 946 \$</b>	<b>318 667 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
<b>Revenus d'investissement</b>			
Transferts			
Acquisition d'autobus	4 727 000 \$	782 974 \$	2 263 792 \$
Mesures prioritaires	1 500 000	304 831	-
Agrandissement du garage	90 000	230 032	948 878
Autres projets d'immobilisations	10 204 000	122 276	(33 034)
	16 521 000	1 440 113	3 179 636
Autres revenus			
Contribution en immobilisations	-	4 713	560
Contribution de la Ville de Lévis	-	5 221	6 808
	-	9 934	7 368
	16 521 000	1 450 047	3 187 004
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
Acquisition d'immobilisations			
Infrastructures	(11 385 000)	(406 063)	(126 146)
Bâtiments	(2 632 000)	(490 761)	(1 085 470)
Véhicules	(5 388 000)	(3 031 072)	(2 595 934)
Ameublement et équipement de bureau	(180 000)	(55 120)	(50 301)
Machinerie, outillage et équipement	(1 420 000)	(548 888)	(331 322)
Terrains	-	(7 022)	(1 207)
	(21 005 000)	(4 538 926)	(4 190 380)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	4 446 885	1 302 508	938 124
Affectations			
Activités de fonctionnement	37 115	52 485	13 178
	(16 521 000)	(3 183 933)	(3 239 078)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>			
	- \$	(1 733 886) \$	(52 074) \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Exploitation générale	Transport adapté	2018	2017
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté				
Solde au début de l'exercice	(1 205 337) \$	(1 218 431) \$	(2 423 768) \$	(2 742 435) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	465 099	1 247 847	1 712 946	318 667
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(740 238) \$</b>	<b>29 416 \$</b>	<b>(710 822) \$</b>	<b>(2 423 768) \$</b>
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés				
Solde au début de l'exercice			13 520 \$	28 714 \$
Affectation aux activités de fonctionnement			(13 520)	(24 273)
Virement du financement des investissements en cours			-	9 079
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>			<b>- \$</b>	<b>13 520 \$</b>
Répartition				
Règlement no 128			- \$	4 441 \$
Règlement no 133			-	9 079
			<b>- \$</b>	<b>13 520 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Excédent accumulé (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	(56 361) \$	(65 653) \$
Affectation aux activités de fonctionnement	(54 939)	(123 802)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(27 492)	-
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	114 510	133 094
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(24 282) \$</b>	<b>(56 361) \$</b>
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	(545 080) \$	(483 927) \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(1 733 886)	(52 074)
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	-	(9 079)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 278 966) \$</b>	<b>(545 080) \$</b>
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Immobilisations	64 689 220 \$	64 983 782 \$
Dette à long terme	35 517 775	39 327 584
Frais reportés liés à la dette à long terme	209 725	202 916
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	(18 324 982)	(20 541 678)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	(114 830)	(201 847)
	17 287 688	18 786 975
	47 401 532 \$	46 196 807 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Endettement total net à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
Dette à long terme (note 10)	35 727 500 \$	39 530 500 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2 419 354	723 678
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	18 324 982	20 541 678
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	140 388	178 598
	18 465 370	20 720 276
<b>Endettement total net à long terme</b>	<b>19 681 484 \$</b>	<b>19 533 902 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - revenus

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Exploitation générale			
Revenus			
Revenus des usagers			
Cartes - adulte	1 967 850 \$	1 952 528 \$	1 883 956 \$
Cartes - privilège	2 407 829	2 448 435	2 379 286
Cartes à tarif réduit et supports	701 156	783 879	664 244
Cartes métropolitaines	642 616	684 553	637 415
Revenus en espèces	1 364 993	1 410 377	1 381 110
	<u>7 084 444</u>	<u>7 279 772</u>	<u>6 946 011</u>
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	23 100	19 677	19 208
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	250 000	250 000	225 000
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	300	15 264	597
Location d'un terrain	6 300	6 650	6 300
Autres	1 000	3 405	3 717
	<u>7 600</u>	<u>25 319</u>	<u>10 614</u>
Subventions gouvernementales			
Fonds d'immatriculation	1 558 117	1 532 991	1 515 021
Fonds d'immatriculation - compensation MTQ	4 000 000	1 900 000	-
Développement du transport collectif	2 198 982	2 195 733	2 183 407
Subvention à l'exploitation	484 224	484 223	484 225
Intérêts sur obligations et billets	450 223	437 688	466 658
Compensation du MTQ - titre de transport métropolitain	93 000	87 321	81 916
	<u>8 784 546</u>	<u>6 637 956</u>	<u>4 731 227</u>
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis			
Régulière	10 538 111	10 538 111	10 477 854
Spéciale - Déficit accumulé	-	-	1 332 000
Contribution d'une autre municipalité	215 000	214 879	225 000
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	93 000	82 937	81 916
	<u>10 846 111</u>	<u>10 835 927</u>	<u>12 116 770</u>
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	-	8 504	(8 341)
	<u>26 995 801 \$</u>	<u>25 057 155 \$</u>	<u>24 040 489 \$</u>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - charges

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Exploitation générale (suite)			
Charges			
Salaires des chauffeurs	6 183 333 \$	6 203 803 \$	5 971 182 \$
Salaires autres			
Conseil d'administration	57 082	77 718	57 202
Service de l'exploitation	709 850	711 389	697 868
Service administratif	1 382 779	1 341 216	1 331 708
Service de l'entretien	1 427 889	1 411 732	1 263 709
	3 577 600	3 542 055	3 350 487
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 351 000	1 326 896	1 285 099
Conseil d'administration	18 508	17 935	17 079
Service de l'exploitation	180 982	186 979	177 433
Service administratif	306 856	293 831	293 083
Service de l'entretien	367 871	368 244	324 166
	2 225 217	2 193 885	2 096 860
Honoraires et contrats			
Contrat de transport	3 036 986	3 055 952	2 996 091
Service de rabattement par taxi	176 721	161 501	156 757
Honoraires professionnels	242 285	406 507	410 001
Frais de gestion du système Opus	44 999	37 685	46 960
Graphisme et conception	37 586	36 959	41 651
Site internet	22 514	18 469	21 108
Cotisations	34 824	37 609	34 217
Service de la paie et autres frais bancaires	30 347	32 859	29 875
Transport de valeurs	5 650	4 995	5 216
Formation	38 058	13 045	22 065
	3 669 970	3 805 581	3 763 941
Matériel et fournitures			
Carburant	1 903 460	2 149 700	1 755 689
Pièces	571 132	552 145	482 858
Pneus	117 061	128 706	125 944
Huile, graisse, antigel	76 326	65 521	70 429
Remorquage et autres	14 698	12 349	12 643
Petit outillage	5 249	4 897	2 191
Entretien et réparations			
Terrains	38 005	37 519	39 966
Stationnements incitatifs	75 518	77 400	55 586
Bâtisses	107 141	129 949	107 260
Abribus	62 415	58 615	75 684
Équipement de garage et véhicules de service	31 444	34 678	37 803
Équipement de l'exploitation	9 449	7 229	9 187
Équipement et logiciels SAEIV/SIPE	166 374	153 809	133 849
Équipement informatique et Opus	114 321	116 056	87 070
Fournitures de bureau et Opus	30 971	31 185	24 010
Frais d'impression	70 867	69 454	86 699
Uniformes	197 247	200 979	170 271
Fournitures de garage et sanitaires	45 145	45 366	41 161
	3 636 823	3 875 557	3 318 300
<b>Montant à reporter</b>	<b>19 292 943 \$</b>	<b>19 620 881 \$</b>	<b>18 500 770 \$</b>



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Exploitation générale - charges (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Exploitation générale (suite)			
Charges (suite)			
Montant reporté	19 292 943 \$	19 620 881 \$	18 500 770 \$
Location			
Terrains	83 759	83 560	81 636
Équipement de garage	14 278	11 716	12 557
Équipement de l'exploitation	17 676	16 328	27 550
Équipement de bureau	5 565	5 232	6 456
	121 278	116 836	128 199
Services publics			
Électricité et chauffage	200 526	195 308	191 461
Télécommunications	81 244	69 678	74 497
	281 770	264 986	265 958
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculations			
Taxes	78 953	93 059	77 027
Assurances	164 508	157 093	150 960
Permis - radios	9 508	9 322	6 975
Immatriculations	260 792	243 904	238 196
	513 761	503 378	473 158
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	40 140	38 105	34 473
Publicité	48 030	35 833	34 857
Commissions sur ventes de laissez-passer	63 182	63 360	60 415
Autres	6 824	3 466	2 322
Réserve pour imprévus	10 000	-	-
	168 176	140 764	132 067
Frais financiers			
Intérêts de la dette à long terme	839 295	860 267	901 416
Amortissement des frais d'escompte reportés	123 024	109 756	137 431
Intérêts sur emprunts temporaires	97 000	114 015	83 315
Intérêts - avantages sociaux futurs	1 000	2 400	3 400
	1 060 319	1 086 438	1 125 562
Amortissement des immobilisations	4 820 000	4 819 422	4 598 039
	26 258 247 \$	26 552 705 \$	25 223 753 \$



# SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS

Annexe - Transport adapté

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
<b>Revenus</b>			
Subvention gouvernementale	1 043 342 \$	1 886 072 \$	1 028 943 \$
Contribution de la Ville de Lévis	1 735 385	1 735 385	1 545 642
Contribution d'une autre municipalité	83 542	83 542	81 108
Contribution de la CMQ - déplacements métropolitains	160 740	116 610	159 510
Revenus des usagers	342 022	312 127	318 157
	<b>3 365 031 \$</b>	<b>4 133 736 \$</b>	<b>3 133 360 \$</b>
<b>Charges</b>			
Contrats de transport	3 108 901 \$	2 632 134 \$	3 123 219 \$
Salaires	193 462	188 278	183 751
Avantages sociaux	49 888	52 868	53 457
Honoraires professionnels	2 100	2 461	11 474
Entretien et réparations	4 600	577	5 941
Papeterie et fournitures de bureau	4 400	8 837	4 172
Déplacements et représentation	1 680	734	720
	<b>3 365 031 \$</b>	<b>2 885 889 \$</b>	<b>3 382 734 \$</b>





